PROVINCE DE QUÉBEC COMTÉ LAC SAINT-JEAN MUNICIPALITÉ DE SAINT-GÉDÉON

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par la présente donné par la soussignée, Claudie Lambert, directrice générale, greffière et trésorière de la Municipalité de Saint-Gédéon que :

Lors d'une assemblée régulière du conseil municipal tenue le 16 janvier 2023 le projet de règlement suivant a été adopté :

 \ll Règlement # 2023-522 visant à réduire la limite de vitesse dans le Rang des Îles ».

Ledit projet de règlement est disponible pour consultation au bureau de la municipalité où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance.

Ledit règlement sera adopté à la séance du 6 février 2023.

DONNÉ À SAINT-GÉDÉON, ce 18 ième jour du mois de janvier 2023.

Claudie Lambert Directrice générale, greffière et trésorière.